



Paris, 10 juillet 2023

Monsieur le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux
13, Place Vendôme
75042 PARIS

Monsieur le Ministre,

Les greffiers.ères et agent.es de greffes judiciaires se mobilisent depuis plusieurs jours, en vue d'obtenir une revalorisation statutaire, indiciaire et indemnitaire plus ambitieuse que celle actuellement proposée. A la suite de nombreuses sollicitations de ces personnels, la FSU souhaiterait connaître les conditions de reclassement prévues dans le cadre du projet de grille indiciaire, qui leur serait applicable au 1er octobre 2023.

La FSU aimerait savoir également si une revalorisation est prévue pour l'ensemble des agent.es de greffe, des personnels administratifs faisant fonction de greffe ?

La FSU milite en faveur de l'ouverture de négociations statutaires plus larges pour ces personnels et soutient les revendications des greffiers.ères et agent.es de greffe, pour un service public de qualité dans des conditions de travail décentes :

- Passage en catégorie A
- Revalorisation des grilles indiciaires, avec maintien de l'échelon et de l'ancienneté acquise par échelon
- Revalorisation indemnitaire
- L'urgence d'ouvrir des places supplémentaires au concours de greffier.ère.

Un protocole d'accord établissant les conditions et les objectifs à atteindre après cette première et actuelle négociation nous semblerait de nature à sécuriser les perspectives d'évolution de carrière auxquels ces personnels peuvent prétendre (reclassement respectueux de l'expérience acquise et des possibilités d'avancement) et le fonctionnement des Tribunaux Judiciaires.

Par ailleurs, la FSU vous sollicite pour connaître l'état d'avancement de la revalorisation des directeurs.trices des services de greffe judiciaires, annoncées dans votre courriel transmis le 4 octobre 2022.

Dans l'attente de votre retour, la FSU vous prie de croire, M. le Ministre, en nos respectueuses salutations.

Pour le SNEPAP-FSU,
Estelle CARRAUD, Secrétaire générale

Pour le SNPES-PJJ/FSU,
Jacqueline FRANCISCO, Co-secrétaire nationale

PS : Ce courrier sera rendu public

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire (SNEPAP-FSU)

✉ 12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris Ⓛ Tel : 06.43.17.25.05
Mail : sneap@fsu.fr Site internet : sneap-fsu.fr <https://twitter.com/sneap>



Secrétariat national du SNPES-PJJ/FSU

✉ 54 rue de l'Arbre Sec - 75001 Paris – Ⓛ Tél : 01.42.60.11.49
Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com Site internet : <https://snpespjji.fsu.fr> <https://twitter.com/snpespjji>